



# le Pertinent

# Police

## Municipale & Rurale

*Un métier au cœur de l'action...*

## NORD PAS-DE-CALAIS PICARDIE

Bulletin 5-2016

Cher(e) collègue et ami(e),

L'actualité ce mois-ci est encore riche en événement comme vous pourrez vous en apercevoir à la lecture de ce document.

L'un des points importants est également la sortie des décrets relatifs au P.P.C.R (Parcours -professionnels, carrières et rémunérations) et ce dans le cadre de l'agenda social.

La **FA-FP** a participé à l'ensemble de ces réunions de travail proposées dans le cadre de l'agenda social.

L'objectif de cet accord était de redonner du sens aux grilles indiciaires des 3 catégories hiérarchiques tout en amorçant le **transfert de primes en points indiciaires et en revalorisant les carrières des agents et agents publics.**

Son application débute à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016 pour les agents de catégorie B et à partir de Janvier 2017 pour les agents de catégorie C et A pour se terminer au 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La FA/FPT tient à la disposition des adhérents(es) les explications et grilles indiciaires qui vont permettre aux agents(tes) de connaître leurs évolutions de carrière pour les prochaines années.

N'hésitez pas à saisir vos référents départementaux, dont les coordonnées figurent à la fin du présent document pour connaître vos grilles indiciaires IM.

### **Un point sur les textes concernant les Brigadiers-Chefs(fes) Principaux et les Chefs(fes) de police.**

A ce jour, nous n'avons toujours pas connaissance des effets de l'accord « PPCR » concernant les BCP et les Chefs de police. Marylise LEBRANCHU, à l'époque Ministre de la Fonction Publique avait annoncé à Jean-Michel WEISS à Montpellier que ces deux grades seraient traités comme l'ensemble des grades de la catégorie C, avec le même gain indiciaire. Ces mesures seront opérationnelles dès le 1er janvier 2017.

**Je pense que début septembre 2016 nous pourrons informer nos collègues sur les mesures envisagées par le gouvernement car d'autres collègues sapeurs-pompiers sont dans le même cas.**

Pour terminer, comme vous le verrez à la fin du « Pertinent » nous avons un nouveau représentant du Pôle Police Municipale de l'Aisne qui est venu rejoindre l'équipe de direction du journal, Laurent Pruvot.

Il ne nous manque plus qu'un agent de Police Municipale de la Somme et les Hauts de France Région Nord / Pas-de-Calais / Picardie seront au complet.

Prochainement nous allons nous réunir pour programmer dès septembre 2016 des actions et infos à mener pour informer les collègues.

Maryse, Sandrine, Marc, Laurent et Jean-Paul vous souhaitent bonne lecture.

# Sommaire

---

## INFORMATION NATIONALE

---

- Nouvelle épreuve du code de la route : les conseils de la Sécurité routière
- Le Sénat a adopté la nouvelle prolongation de l'état d'urgence
- Les mesures de police dans les transports ferroviaires
- Mise en œuvre de la mesure du « transfert primes/points »
- 21 000 policiers municipaux ! Un chiffre en augmentation ...
- Déontologie, droits et obligations : le CNFPT publie un panorama de la loi
- Déclaration liminaire
- Lettre à Mme Annick Girardin, Ministre de la Fonction Publique

---

## LOIS DECRETS ARRETES CIRCULAIRES

---

- Loi n° 2016-483 du 20 avril 2016
- Décret n° 2016-553 du 6 mai 2016
- Décret n° 2016-590 du 11 mai 2016 relatif à l'homologation des enceintes accueillant des manifestations sportives
- Décret no 2016-481 du 18 avril 2016 fixant les exigences de sécurité auxquelles doivent répondre les cages de buts de football, de handball, de hockey sur gazon et en salle et les buts de basket- ball
- Décret n° 2016-588 du 11 mai 2016 portant mise en œuvre de la mesure dite du « transfert primes/points »
- Décret no 2016-578 du 11 mai 2016 relatif aux contrôles et aux sanctions applicables aux agendas d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public NOR : LHAK1427208D
- Décret no 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale
- Décret no 2016-604 du 12 mai 2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale NOR : RDFB1600815D
- Décret no 2016-594 du 12 mai 2016 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale : NOR : RDFB1600808D
- Décret no 2016-601 du 12 mai 2016 modifiant le décret no 2010-330 du 22 mars 2010 fixant l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des cadres d'emplois régis par le décret no 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à plusieurs cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique territoriale NOR : RDFB1600809D
- Arrêté du 27 avril 2016
- Arrêté du 25 avril 2016 relatif à l'expérimentation d'un signal de contrôle de flot R22j associé sur le même support à un panneau de cédez-le-passage à l'intersection AB3a à l'entrée de deux carrefours à sens giratoire
- Circulaire : Gens du voyage | Stationnements estivaux de grands groupes de caravanes
- Circulaire : Loteries et tombolas : l'autorisation est désormais confiée aux maires

---

## **JURISPRUDENCE**

---

- Fiche de poste, un acte susceptible de recours en annulation

---

## **QUESTIONS REPONSES PARLEMENTAIRES**

---

- Occupation illicite
- Autorisations d'absence de fonctionnaires territoriaux pour raisons familiales
- Exécution d'office de travaux sur des propriétés privées : l'action du Maire
- Dépôts d'ordures sur la voie publique

---

## **BON A SAVOIR**

---

- Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique à partir du 1er juin 2016
- Mobiles : baisse des prix pour téléphoner en Europe
- Abattoirs : nouvelle réglementation et nouveaux outils d'inspection
- Famille recomposée : quels sont les droits des beaux-parents et des enfants ?
- Indivision : attention à la détention des clés
- Être recruté dans la Fonction publique : le guide 2016 est paru
- Notaires : changement de tarifs au 1er mai 2016
- Plus de 9 000 manquements relevés en 2015 dans le secteur de la sécurité privée
- Le suivi médical post-professionnel étendu à toutes les substances cancérigènes dans la FPT

---

## **ACTUALITES SYNDICALES**

---

- INFOS P.P.C .R

---

## **INFORMATIONS REGIONALES ET PRESSE**

---

- À Hem, les policiers municipaux et nationaux bientôt colocataires
- Roncq : la police municipale se dote d'un radar dernier cri
- Wasquehal pique à Roubaix le chef de sa future police municipale
- Beauvais : Sébastien Ruel voulait « changer l'image de la police municipale »
- Saint-Quentin : Plus de policiers exigés au ministre

---

## **OFFRE D'EMPLOI**

---

- Nord | Pas-de-Calais | Picardie | Oise | Somme | Picardie

Ce sommaire vous a donné l'envie d'en savoir plus.  
Rien de plus simple :

# Abonnez-vous !



## BULLETIN D'ADHESION OU RENOUELEMENT D'ADHESION POLE POLICE NORD-PAS-DE-CALAIS-PICARDIE

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Grade et Fonction : \_\_\_\_\_

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Adresse professionnelle : \_\_\_\_\_

 personnel : \_\_\_\_\_  professionnel : \_\_\_\_\_

Adresse électronique : \_\_\_\_\_

\* L'adhésion en isolé pour 2016 est de 72€. 66% sont déductibles des impôts. Pour les personnes imposables préciser le montant de l'adhésion sur votre déclaration des revenus. Pour les non imposables 66% du montant de l'adhésion leur sera reversée par la Trésorerie des finances publiques.

A faire parvenir à

CONTACTS NORD	CONTACT PAS DE CALAIS	CONTACTS PICARDIE
<b>DERNONCOURT Maryse</b> E-Mail : mader59@hotmail.com ou polepolice5962@gmail.com	<b>LESTIENNE Jean-Paul</b> Pole Police de Harnes E-Mail : paulajeau@wanadoo.fr Tél. professionnel : 06.73.86.06.42	<b>AISNE</b> <b>Laurent PRUVOT</b> E-mail: laupruv@gmail.com Tél. : 06.08.88.72.89  <b>OISE</b> <b>Marc DEPPE</b> E-mail : marc-fa-fpt@hotmail.com Tél. professionnel : 06.27.54.64.15